Résumé
non-technique

Etude des Dangers



ZI « Les Coutures et l'Hermitage »
60 510 Bresles

En application de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ce dossier a été établi conformément aux articles 2 et 3 du décret du 21 septembre 1977 modifié pris en application du livre V, titre 1er du Code de l'Environnement.

La société CONSTANT se consacre depuis plusieurs décennies à la récupération et à la valorisation de métaux et alliages (bronze en particulier).

En application de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ce dossier a été établi conformément aux articles 2 et 3 du décret du 21 septembre 1977 modifié pris en application du livre V, titre 1er du Code de l'Environnement.

Le présent dossier, réalisé à la demande de la société CONSTANT, concerne la **régularisation administrative du site** pour le stockage et la réalisation de l'ensemble de ses activités.

La seule rubrique au titre de laquelle le site est soumis à autorisation est :

- **2713 : Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711 et 2712.**

Le rayon d'affichage relatif à ces rubriques est de 1 km autour du site.

Une seule commune est inscrite dans le rayon d'affichage est la commune de l'exploitant : **BRESLES** (2 099 hectares, 3 700 habitants).

I. ANALYSE DES RISQUES

I.1. Accidentologie

D'après les données disponibles sur le BARPI (Bureau d'Analyse du Risque et de la Pollution Industrielle), l'analyse de l'accidentologie d'activités similaires à celles réalisées sur le site de CONSTANT permet d'identifier les principaux risques d'accidents suivants :

Installations / Activité	Accidents possibles
Stockage de matière inflammable (emballage plastique, cartons, palette,…)	Incendie
Stockage de fuel en cuve	
Stockage de câbles électriques	
Stockage de platine	
Stockage de bouteille de gaz inflammable sous pression	Explosion

Les causes de ces accidents sont principalement les défaillances techniques et humaines, et les actes de malveillance.
Les principales conséquences sont la détérioration de l'outil de production (et le chômage technique induit), la destruction de matières premières et produits finis, l'impact physique sur les employés et la pollution des eaux et des sols.

Remarque : Depuis sa création, la société CONSTANT n'a déploré aucun accident.

I.2. Méthode AMDEC

L'AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité) est une méthode d'analyse prévisionnelle et semi-quantitative des risques de défaillances destinée à améliorer la fiabilité, la disponibilité et la sécurité des systèmes industriels.

Pour le site de la société CONSTANT, le recensement des dangers potentiels et l'évaluation des risques associés sont déterminés suivant cette méthode.

I.3. Description des risques externes

Les dangers externes au site de la société CONSTANT sont de deux types :

- Dangers externes liés à l'environnement naturel :
  Les dangers externes liés à l'environnement naturel (crues, orages / foudre, pluie, vent, neige, gel, séismes, …) sont considérés comme faibles, voire inexistants.
- Dangers externes liés à l'environnement humain :
  - Établissements industriels voisins,
  - Voies de circulation,
  - Trafic aérien,
  - Voies ferrées
  - Actes de malveillances,
  - Travaux du site.

Ces risques sont très limités ou maitrisés sur le site de CONSTANT.

I.4. Réduction des potentiels de dangers du site

Les moyens de protection et préventions généraux sur le site de CONSTANT sont :

Site	Procédures de consigne et d'affichage : Un affichage des consignes et procédures d'évacuation sont prévus à différents endroits du bâtiment A, notamment près de chaque issue de secours (porte d'accès). Ils précisent en particulier la conduite à tenir et les numéros de téléphone d'urgence. Il est interdit de fumer au niveau des ateliers de production, Site fermé et sous surveillance (système anti-intrusion + alarme), Accès contrôlé, Contrôle régulier des installations électriques avec plan d'entretien, Conformité réglementaire du matériel (sécurité, asservissement, …), Analyse du Risque Foudre réalisée selon les prescriptions de l'arrêté du 15 janvier 2008.
Incendie	Présence de 5 extincteurs et personnel formé à leur manipulation : Une borne à incendie située au niveau de la rue Robert Desnos, à moins de 100 m du site, Présence de 5 cuves tampon d'une capacité totale de 300 m^3 (5 x 60 m^3), Trappes de désenfumage,
Explosion	Stockage de bouteilles de gaz réduit juste au besoin, Entretien régulier de l'équipement et maintien en bon état, Mise en service de l'équipement uniquement lorsque nécessaire par personnel, connaissant le mode d'emploi et consignes de sécurité (fabrication des briquettes),
Déversement accidentel	Présence d'un limiteur de niveau pour éviter les débordements, Accès au manifold protégé par un cadenas dont seul le responsable d'exploitation est en possession, Cuve double-peau installée sur une aire bétonnée, qui possède une cuvette de rétention, Les murs de la cuvette font également office de barrière de protection contre les chocs par les engins de manutention ou véhicules, Présence sur le site d'absorbants (sciures ou poudre), Vanne à activation manuelle permettant d'isoler les cuves tampon du réseau d'eau de la commune.

I.5. Risques liés aux activités du site

Les risques suivants ont fait l'objet d'une analyse des risques :

Référence du scénario	Intitulé du scénario
Inc-1	Incendie du stockage de câbles électriques et des DEEE
Inc-2	Incendie généralisé
Dév-1	Épandage de liquide inflammable
Inc-3	Incendie d'un épandage de fuel
Inc-4	Incendie généralisé
Inc-5	Incendie d'une benne de DIB
Inc-6	Incendie généralisé
Inc-7	Incendie des locaux administratifs
Inc-8	Incendie généralisé
Inc-9	Incendie du stockage de palettes
Inc-10	Incendie généralisé
Dév-2	Déversement d'acide au sol
Exp-1	BLEVE de bouteilles de gaz
Exp-2	Éclatement de capacité d'un compresseur
Inc-11	Incendie d'un stockage de platinage mêlé
Inc-12	Incendie généralisé

II. DÉTERMINATION DES EFFETS DES RISQUES MAJORANTS

II.1. Les scénarii retenus dans l'Analyse Préliminaire des Risques

Les scénarii retenus dans l'APR sont référencés de la façon suivante :

Référence du scénario	Intitulé du scénario
Inc-1	Incendie du stockage de câbles électriques et des DEEE
Inc-3	Incendie d'un épandage de fuel

II.2. Détermination des effets et conclusions

Les effets des différents scénarii sont déterminés à l'aide d'un modèle mathématique basé notamment sur le document de l'INERIS relatif aux méthodes pour l'évaluation et la prévention des risques accidentels Ω2 « Feux de nappe », et sur le document du GTDLI relatif aux modélisations des effets thermiques dus à un feu de nappe d'hydrocarbures liquides.

Les seuils d'effets thermiques suivants ont été considérés :

- 3 kW/m² : Seuils des effets irréversibles délimitant la « zone des dangers significatifs pour la vie humaine » (seuil des brûlures significatives pour une exposition de 1 minute),
- 5 kW/m² : Seuils des effets létaux délimitant la « zone des dangers graves pour la vie humaine (seuil correspondant à une probabilité de létalité de 1% pour une exposition de 1 minute),
- 8 kW/m² : Seuils des effets létaux significatifs délimitant la « zone des dangers très graves pour la vie humaine.
- 16 kW/m² : seuil d'exposition prolongée des structures en tant que seuil des dégâts très graves sur les structures,
- 20 kW/m² : seuil de tenue du béton pendant plusieurs heures,
- 200 kW/m² : seuil de ruine du béton en quelques dizaines de minutes.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Référence du scénario	Intitulé du scénario	Sans prise en compte des barrières de sécurité	Avec prise en compte de barrières de sécurité
Inc-1	Incendie du stockage de câbles électriques et des DEEE	B3	C5
Inc-3	Incendie d'un épandage de fuel	B3	C5

Ces scénarii ont donc fait l'objet d'une détermination approfondie de leurs effets, principalement d'ordre thermique au moyen de calculs mathématiques réalisés à l'aide d'un outil présenté en ***annexe III-9*** du présent dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter.

Toutefois, aucun de ces scénarii ne présentent des effets thermiques sortant des limites de propriété du site de CONSTANT.

Ainsi peut-on en conclure que l'activité exercée sur le site ne présente pas de risques majeurs pour son environnement proche.